

Il peut être souscrit à ordre et transmis même par voie d'endossement en blanc.

Art. 2. Le chèque ne peut être tiré que sur un tiers ayant provision préalable; il est payable à présentation.

Art. 3. Le chèque peut être tiré d'un lieu sur un autre ou sur la même place.

Art. 4. L'émission d'un chèque, même lorsqu'il est tiré d'un lieu sur un autre, ne constitue pas, par sa nature, un acte de commerce.

Toutefois les dispositions du Code de commerce relatives à la garantie solidaire, d'un tireur et des endosseurs, au protêt et à l'exercice de l'action garantie, en matière de lettres de change, sont applicables aux chèques.

Cependant le protêt pourra suivre immédiatement le refus de paiement.

Art. 5. Le porteur d'un chèque doit en réclamer le paiement dans le délai de cinq jours, y compris le jour de la date, si le chèque est tiré de la place sur laquelle il est payable, et dans le délai de huit jours, y compris le jour de la date, s'il est tiré d'un autre lieu.

Si le porteur n'en réclame pas le paiement dans les délais indiqués au paragraphe précédent, il perd son recours contre les endosseurs et même contre le tireur dans le cas où celui-ci aurait fait provision, sauf les réserves indiquées à l'art. 471 du Code de commerce.

Art. 6. Le tireur qui revêt un chèque d'une fausse date est puni d'une amende égale à 6 p. c. de la somme pour laquelle le chèque est tiré. La même peine est applicable à l'émission d'un chèque sans date ou sans provision préalable.

Art. 7. (Ancien article 8). Les chèques sont exempts de tout droit de timbre pendant dix ans à dater de la promulgation de la présente loi.

tre pour ce qui regarde les conseils municipaux.

Il y aura séance demain au Sénat.

Le hal qui devait être donné ce soir aux Tuileries est contremandé à cause du décès de Mme la princesse Gabrielli, cousine germaine de l'Empereur.

Il est question, pour la prochaine élection du Puy-de-Dôme de M. Moynadier, ancien préfet sous Louis-Philippe.

Le roi Victor-Emmanuel se rendra, le 12, à Florence pour s'y installer d'une façon définitive. Le corps diplomatique et le ministre des affaires étrangères sont attendus le 15 dans la nouvelle capitale de l'Italie. Le prince Humbert est arrivé à Turin, très-fatigué de son voyage dans le Sud de la Péninsule et malade.

L'émir Abd-el-Kader est à Constantinople venant de Smyrne. Il viendra prochainement en France. Quant aux personnes qui doivent représenter diplomatiquement la Porte auprès des cabinets de Paris et de Vienne, ils doivent partir la semaine prochaine.

Le général Hugues Roonds, général en chef de l'armée anglaise dans les Indes, vient d'arriver à Alexandrie.

Un arrêté du gouverneur général de l'Algérie, en date du 2 mai, porte :

« L'enseignement primaire est gratuit dans les écoles arabes-françaises de l'Algérie. »

Il comprend :

» Les éléments de la langue française, la lecture et l'écriture du français, les éléments du calcul et le système légal des poids et mesures, la lecture et l'écriture de l'arabe. »

Pour toute la correspondance : J. REBOUX

FAITS DIVERS

— On écrit de Strasbourg : « Avant-hier à midi vingt minutes, a éclaté un violent incendie. »

On compte vingt bâtiments brûlés à ras de terre, vingt-six blessés, dont plusieurs très-grèvement, une cinquantaine de ménages pauvres complètement ruinés. »

— Le Bulletin des Lois promulgue une nouvelle liste de brevets d'invention. Il en est de fort curieux.

Deux Lyonnais ont trouvé le moyen de doubler en sole les enveloppes de lettre; on aura donc désormais de véritables billets doux. Il y a des brevets pris pour une canne qui se met dans la poche et se transforme en siège au besoin; pour un instrument propre à découvrir les gisements métallifères et des eaux souterraines; pour un navire s'élevant et se dirigeant dans les airs; pour l'application de la vapeur aux navires servant de jouets aux enfants; pour chauffer les appartements par l'éclairage; pour fumer des cigarettes sans papier, etc.

— STATISTIQUE DU BAGNE. — Au 31 décembre 1863, le bague de Toulon renfermait 3,088 forçats; pendant l'année 1864, il a reçu 871 nouveaux condamnés et il en est sorti 1,741, ce qui porterait à 2,218 la composition de l'effectif au 1^{er} janvier 1865.

Le chiffre des sorties se décompose de la manière suivante : condamnés décédés 125, libérés 51, grâciés 54, commués 26, transportés dans une maison de force par suite de limite d'âge 37, transportés à la Nouvelle-Calédonie 250. à la Guyane 1,201 évadés 3, extraits du bague pour paraître devant une Cour d'assises 5.

Parmi les 2,218 forçats qui se trouvent actuellement à Toulon, on en compte 1,028 dont la durée de la condamnation est de 5 à 10 ans, 300 de 11 à 15, 449 de 16 à 20, 9 de 21 à 40 et 431 condamnés à perpétuité.

Le nombre des forçats célibataires est de 1,121, celui des hommes mariés est de 1,003, et celui des veufs de 94. On en compte 1,330 ne sachant ni lire ni écrire, 648 sachant à peine lire et écrire, 208 sachant lire et écrire parfaitement, enfin 31 possédant une instruction supérieure.

Les professions qui sont représentées de la manière la plus nombreuse au bague sont celles de cultivateurs, cordonniers, carriers, forgerons, serruriers, domestiques, terrassiers, maçons, petits marchands de toute espèce, propriétaires, tailleurs et tisserands.

La répartition de l'effectif de la chiourme suivant la nationalité et la religion des condamnés, donne 2,073 Français, 145 étrangers, 6 juifs, 1,616 catholiques, 48 protestants, 515 mahométans et 3 idoïâtes.

Le nombre des récidivistes ramenés au bague diminue chaque année; il était de 77 en 1860, 51 en 1861, 44 en 1862 et 32 en 1864.

— Un bien triste accident vient de jeter la consternation dans la population de Cannes. On écrit de cette localité, le 23 avril, au Journal de Nice :

« Hier, vers huit heures du matin, deux jeunes personnes de notre colonie, Mlle Louise Ménard, fille de l'ingénieur en chef du Rhône, et sa cousine, Mlle Lucie Forey, se baignaient sur la plage, vers le boulevard de la Croisette, par une mer très-agitée. Bravant la violence des vagues les deux jeunes filles s'étaient avancées à 50 ou 60 mètres de terre, lorsque leurs forces vinrent à défaillir. »

» Aux cris de détresse de leur tante, qui les surveillait du rivage, deux hommes,

les sieurs Bord et Dupont, jardiniers nigois, employés à Cannes, s'élançèrent à l'eau sans prendre le temps de se dévêtir, et parvinrent à retirer Mlle Forey au moment où une vague allait l'engloutir; mais ils ne purent trouver de suite Mlle Ménard, qui avait déjà disparu, étant plus avant au large. Bord plongea de nouveau, et, cette fois, il saisit la malheureuse enfant, mais il ne put ramener qu'un cadavre. L'asphyxie avait été complète. »

— Un banquet hippophagique a eu lieu mercredi à Troyes, chez M. Chauvin, restaurateur.

Le banquet comptait plus de 60 convives, la souscription était de 10 fr. par tête.

C'est un peu cher pour manger du cheval.

— Ces jours derniers, le juge d'instruction de Bernes a reçu communication de Gènes du résultat de l'analyse chimique du genre de poison au moyen duquel le docteur Demme et sa fiancée Fiore Trampy, se sont donné la mort. Il en résulte que l'empoisonnement s'est fait au moyen de la morphine et non pas de la strychnine.

— Les travaux du Mont-Cenis se poursuivent sans interruption. Il y a déjà 4,423 mètres de percés. La longueur totale de la galerie étant de 12,220 mètres, il en reste à ouvrir 7,797 mètres.

— On lit dans le *Moniteur* :

« Activement poursuivis, les travaux de la nouvelle gare du Nord sont près de toucher à leur terme. On sait que ce vaste édifice, qui couvre avec ses dépendances une surface de plus de 30,000 mètres, se compose de cinq parties principales qui sont : au milieu, la grande halle; à sa gauche, les salles de départ, puis la salle des pas perdus; à sa droite, les salles d'arrivée et les remises couvertes. Cette dernière partie n'a pu être commencée qu'après la démolition de l'ancienne gare et l'installation d'un service provisoire dans les nouveaux bâtiments. C'est celle dont on s'occupe aujourd'hui, et déjà se dessine la façade latérale qui se lie au pavillon de droite. Elle consiste en une série d'arcades qui rappellent le système adopté pour la grande halle et qui offriront au public un facile accès dans les salles d'arrivée. La nouvelle gare du Nord, avec ses proportions gigantesques, donne bien une idée de l'immense développement qu'a pris en France l'industrie des chemins de fer. »

— On lit dans le *Firénois* de Florence : Dans les fouilles que l'on fait dans ce moment pour la construction de la galerie Victor-Emmanuel à Milan, et principalement au même endroit, où se trouvait autrefois l'emplacement de l'hôtel de Marbre, l'on a retrouvé à une profondeur moyenne une quantité d'urnes funéraires qui, d'après le jugement des hommes précieux, appartiendraient à l'âge romain. M. Mengoni, architecte de la construction Victor-Emmanuel, a donné les instructions nécessaires afin de réussir à déterrer quelques-unes de ces urnes instables, urnes qui seraient livrées au musée d'archéologie de notre ville.

— La manufacture de Saint-Gobain travaillait depuis six ans à fabriquer une lentille de 70 centimètres d'épaisseur. Elle en fait don à l'Observatoire, pour servir au grand télescope que l'on construit en ce moment, et dont la force surpassera celle des télescopes les plus puissants.

— Ancien soldat de l'armée d'Afrique, et tenant aujourd'hui un petit commerce de tabletterie, le sieur V... a, comme la plupart des vieux militaires, la manie de raconter ses campagnes, et de revenir sans cesse sur ce sujet en entrant dans les moindres détails. Il se trouvait vers neuf heures du matin dans sa boutique, occupé à froter un petit meuble quand parut devant lui un individu d'une cinquantaine d'années, d'une assez forte corpulence, aux grosses moustaches grises et au visage éblouissant. Cet homme, après l'avoir regardé fixement pendant quelques instants, courut vers lui les bras ouverts, lui sauta au cou et l'embrassa avec effusion, en s'écriant : « Mais c'est mon ancien ! c'est bien lui ! Bonjour, mon vieux Jacques ! »

Etourdi, le sieur V... se débarrassa, non sans peine, des étreintes de cet individu si démonstratif, et, l'ayant considéré avec attention, lui dit assez froidement : « Monsieur, vous me prenez pour un autre, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. »

— Allons, tu veux rire, reprit sans se déconcerter le personnage. Tu ne connais pas ton camarade Guillaume Pépin ? Et ce coup de sabre que j'ai reçu à la cuisse pour toi, dans les Baboris, est-ce que tu l'as mis aussi dans le sac aux oubliettes ?

— Quoi ! vous seriez... ?

— Certainement que je le suis !... Les années m'ont donc bien changé ?

— Si changé, que le diable m'emporte si je reconnais... Guillaume était un beau brun, pâle, élané, fluet.

— Et il est maintenant gros, gris et rougeaud. Dame ! près d'un quart de siècle ça vous travaille, ça vous déforme. Est-ce que tu crois par hasard, que tu es encore le joli trouper, le bourreau des crânes qui suspendait aux crocs de sa moustache les cœurs des petites bonnes ?... Allons ! causons donc de ce bon vieux temps !

L'honnête tabletier finit par être convaincu qu'il voyait le vieux camarade auquel il devait la vie. Il l'emmena dans sa chambre; on déboucha deux bouteilles d'aspect vénérable, et on fit défiler, en milieu des verres, les souvenirs de bon temps; puis, le visiteur, prétextant une affaire pressée, se retira brusquement après avoir accepté une invitation à dîner pour le lendemain.

Après son départ, le sieur V... s'aperçut de la disparition de sa montre en or, appendue avec la chaîne à la cheminée, près de laquelle s'était tenu debout en dernier lieu le faux camarade. Ce dernier n'est, selon toute apparence, qu'un voleur de profession qui, ayant entendu dans un petit estaminet que fréquentait le tabletier, le récit de ses aventures militaires, s'est avisé de se faire passer pour ce Guillaume Pépin dont le sieur V... n'avait pas eu de nouvelles depuis vingt ans.

— Les exemples d'enfants sauvés par les chiens ne sont pas rares; mais jusqu'ici la race féline ne nous avait pas fourni des cas de dévouement semblables. Le fait s'est cependant produit aux environs d'Henin, près d'Anvers. Une lettre nous donne sur ce curieux événement des détails qui ne seront pas lus sans intérêt par nos lecteurs.

« M. B..., riche propriétaire, possède près d'Henin une charmante villa où depuis quelques jours il s'était rendu avec toute sa famille. Le fils de M. B..., bambin de cinq à six ans, se trouvait au bord d'une fosse, folâtrant avec un magnifique angora, compagnon ordinaire des jeux de l'enfant qui, par une préférence étrange, avait seul le privilège de n'en pas recevoir de griffes. Une mince passerelle servait à établir la communication entre les deux rives.

» Notre jeune mouffon s'avisait de la traverser, toujours suivi de son compagnon à longs poils. Tout à coup, le pied lui manqua et il tombe dans l'eau bourbeuse et profonde de plusieurs pieds. Le pauvre petit allait périr, lorsque le mouffon, se cramponnant à la planche, plongea ses pattes de devant dans l'eau, rattrapa les vêtements de l'enfant qu'il retint à la surface et par ses miaulements plaintifs attira le jardinier qui travaillait assez loin de là. Le chat, en le voyant s'approcher, redoubla ses cris et manifesta sa joie par des bonds lorsque l'enfant retiré de sa position critique, fut rendu à son père. Dire que l'on caressa, que l'on choya, que l'on féta le héros de cet heureux sauvetage, est chose inutile. Nous laissons ce soin à l'imagination de nos lecteurs. »

— Il y a trente ans, un vénérable prêtre, Mgr de Bervanger, recueillait sept petits orphelins dans une mansarde du faubourg Saint-Marceau. Quelques années après, grâce à la générosité du comte de Noailles, dont le nom était mêlé à toutes les bonnes œuvres, le modeste asile devenait le vaste établissement de St-Nicolas, si populaire parmi les ouvriers de Paris, par lequel plus de 15,000 apprentis ont passé et où 1,800 enfants pauvres sont actuellement reçus dans trois maisons, dont deux à la campagne.

Après une admirable carrière de dévouement et de douloureuses vicissitudes, Mgr de Bervanger, accablé d'infirmités, a remis gratuitement son œuvre et ses immeubles entre les mains d'une association d'hommes charitables, qui a pour présidents Mgr l'archevêque de Paris et M. le duc de Noailles. La direction des établissements a été confiée aux Frères des Ecoles chrétiennes, ces instituteurs du peuple par excellence.

— Un comité de dames vient de se former à Paris, sous la présidence de Mme E. Laboulaye, pour la confection de vêtements qui seront envoyés aux esclaves libérés des Etats-Unis; car des vêtements tout faits, pouvant arriver à leur destination francs de port et sans frais de douane, sont préférables à l'argent.

— Nous trouvons dans la dernière livraison du *Monde judiciaire* ces quelques lignes qui reviennent de droit au *Figaro*, — comme toutes les révélations inattendues :

« J'apprends, dit M. Norbert Billard, par un ancien condisciple de M. Thiers, un détail assez piquant. »

« Celui qui fut le voltairien le plus pétillant du régime de juillet, M. Thiers, avait en 1819, étudiant en droit à la Faculté d'Aix, dédié sa thèse... à la sainte Vierge. »

« Ce curieux souvenir brille, ce me semble, comme un cierge sur son dernier discours. »

— L'Indépendance belge annonce qu'une arrestation importante a été faite jeudi soir par la police de Bruxelles. Le caissier d'un négociant parisien avait emporté pour 14,000 fr. de marchandises déposées au Mont-de-Piété de Paris. Au moment de son arrestation à Bruxelles, on l'a trouvé nanti de bijoux et d'une somme d'environ 500 fr. provenant du vol.

Cet individu, après avoir été interrogé chez le juge d'instruction, a été écroué sous mandat de dépôt.

— La cour d'assises du Var, présidée par M. de Fortis, a rendu son arrêt dans l'affaire de l'assassinat d'un écuyer du cirque, commis sur la route impériale, près de Roquebrune. Claude-Marius Pourtois, âgé de dix-neuf ans, domestique du cirque, a été condamné à mort.

— On écrit d'Anvers, le 6 mai :

« Un souvenir d'un épisode de la guerre de 1814, qui fournit à Carnot l'occasion de protéger par des fortifications improvisées le faubourg de Borgerhout, une statue vient d'être élevée à ce général au lieu même qu'il sauva de la destruction. L'inauguration du monument a eu lieu le 4^{er} mai, en présence de la famille du général Carnot. Tout s'est passé fort convenablement. »

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Dictionnaire français illustré et encyclopédie universelle

par M. B. DUPINÉY DE VOIREPIÈRE.

Ce livre, véritable monument de notre époque, et récemment terminé, constitue un lieu d'une bibliothèque entière; il justifie son titre, en ce qu'il est un dictionnaire universel de la langue, il réunit une véritable encyclopédie, dont les divers articles contiennent une série complète de traits méthodiques sur les différentes branches des connaissances humaines. L'approbation du conseil impérial de l'instruction publique et la souscription dont l'ouvrage de M. Dupinéy a été honoré par M. le Ministre, témoignent assez du mérite de l'ouvrage. Il forme deux magnifiques volumes très-grands in-4^o, contenant près de 3,000 pages à 3 colonnes et enrichis d'environ 20,000 figures imprimées dans le texte et qui représentent les objets dans leur véritable forme. 170 livraisons à 50 centimes; ou 80 francs l'ouvrage complet; magnifiquement relié 90 francs. — M. Dupinéy publie également une *Encyclopédie illustrée*, de BIOGRAPHIE, de GÉOGRAPHIE et d'HISTOIRE, qui, bien qu'indépendant de son premier ouvrage, en formera le complément naturel. Onze livraisons de parues à 0,50 centimes la livraison. Au bureau des éditeurs, rue St Honoré, 203, et chez Michel Lévy, rue Vivienne 2bis, Paris. 5,292/10,237

AVIS
Vente au prix de facture
D'UN GRAND CHOIX
DE
PAPIERS PEINTS
fins, mi-fins et ordinaires, chères, Agathes et marbres.
rue de la Fosse-anx-Chênes, 22.

COMPAGNIE DES
Mines de Béthune.
DÉPÔT DE
CHARBONS GRAS
des fosses de
BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.
A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE
Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 30	(l'hectolitre pesant 80 k. mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 65	(l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 2 ^e id., 1 fr. 55	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
FINES NOISSETTES, 1 fr. 40	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 25	(l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 60	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 2 ^e id., 1 fr. 50	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
FINES NOISSETTES, 1 fr. 35	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 20	(l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 55	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
MOYEN (dit tout-venant) 2 ^e id., 1 fr. 45	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
FINES NOISSETTES, 1 fr. 30	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

MAUX D'ESTOMAC.
Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACAROUT de DELANGRENIER un déjeûner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans chaque ville.

PURGATIF DE DESBRIÈRE.
Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur purgatif dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la bile et les humeurs qui séjournent dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)